L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill pour suspendre pendant un temps limité, l'opération de certains actes relatifs à l'inspection des bateaux à vapeur dans la Colombie Anglaise, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour

mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill, pour établir de meilleures dispositions à l'égard des pétitions d'élection et de tout ce qui se rattache aux élections des membres de la Chambres des Communes dont la validité est contestée, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Général pour

mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill du Sénat, intitulé: "Acte pour amender "l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, " étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois.

Ordonné, Que le bil soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisiè me fois.

Résolu. Que le bille passe.

Ordonné, Que le Greffier reporte le bill au Sénat et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passe sans amendement.

Sur motion du Très-Honorable Sir John A. Macdonald, secondée par l'honorable M. Tilley,

Ordonné, Que M. Lewis et M. Archibald soient ajoutés au Comité Permanent des

Banques et du Commerce.

Ordonné, Que M. Flesher et M. Wood soient ajoutés au Comité Permanent des Comptes Publics.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

## Lundi, 21 Avril 1873.

Les pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table:

Par M. Beaty,—la pétition du Conseil Mun cipal de la cité de Toronto.

Par M. Young, (Walerloo), - la pétition de Richitra Blain et autres.

Par M. Domviile,—la pétition de Thomas Hicks et autres.

Par M. Thompson (Haldim and -la pitition de R. R. Cramton et autres.

Par M. Baker, — la pétition de F. J. Parker et autres, du comté de Missisquoi, province de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

Du très-révérend Messire C. O. Caron, Vicaire-Général, et autres, de la cité de Trois Rivières, comté de St. Maurice, Province de Québec; de J. Hunter et autres, du comté de Norfolk; de James Beaton et autres, du township de Glenelg; de David Davis et autres, du township de Glenelg, toutes deux du comté de Grey; et du conseil municipal du township de Townsend, comté de Norfolk; demandant la passation d'une loi contre la vente des liqueurs enivrantes.

Du révérend M. James Quinn, et autres, catholiques de St. Etienne, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick, se plaignant de certains griefs au sujet de la présente loi des écoles

du Nouveau-Brunswick, et en demandant le redressement.